



PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS D'UNE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE TROIS ANS AU BURKINA FASO DANS LE DOMAINE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Marc LANSIART
BRGM, Service Environnement, Orléans (France)

1. objectifs et déroulement du projet

Le programme de travail prévoyait la réalisation des sept tâches suivantes :

- A. Base de données sur les projets et programmes environnementaux
- B. Étude hydrologique et d'approvisionnement en eau de trois régions minières
- C. Développement des compétences, programme de formation en gestion de l'environnement
- D. Conduite d'audits environnementaux de deux installations industrielles et d'un site minier
- E. Élaboration du premier rapport national sur l'état de l'environnement au Burkina
- F. Élaboration et mise en œuvre d'un Programme National de promotion et de développement des Études d'Impact sur l'Environnement
- G. Élaboration et mise en œuvre d'un Programme national d'éducation environnementale

Pour réaliser ce travail, le budget s'élevait à un montant de 13,7 millions de francs (2,1 millions €) et la durée du projet était de 3 ans.

La réalisation du travail a fait intervenir :

- 6 experts internationaux pour une durée globale de 32 hommes. mois
- 9 experts nationaux pour une durée globale de 102 hommes. mois

Dans le cadre du volet « formation » nous avons organisé :

- 7 voyages d'études
- 18 séminaires/ateliers de formation

Le suivi de la réalisation du projet était assuré par :

- un comité interministériel de pilotage
- un groupe de travail piloté par le « task Manager » de la Banque Mondiale

Des indicateurs de performance ont été élaborés pour s'assurer de la bonne réalisation du travail.

L'objectif global du projet était de doter le ministère en charge de l'environnement d'une stratégie globale de développement durable, et des différents outils nécessaires à sa mise en œuvre : études d'impact sur l'environnement, audits environnementaux, rapport sur l'état de l'environnement... (cf. figure n°1).

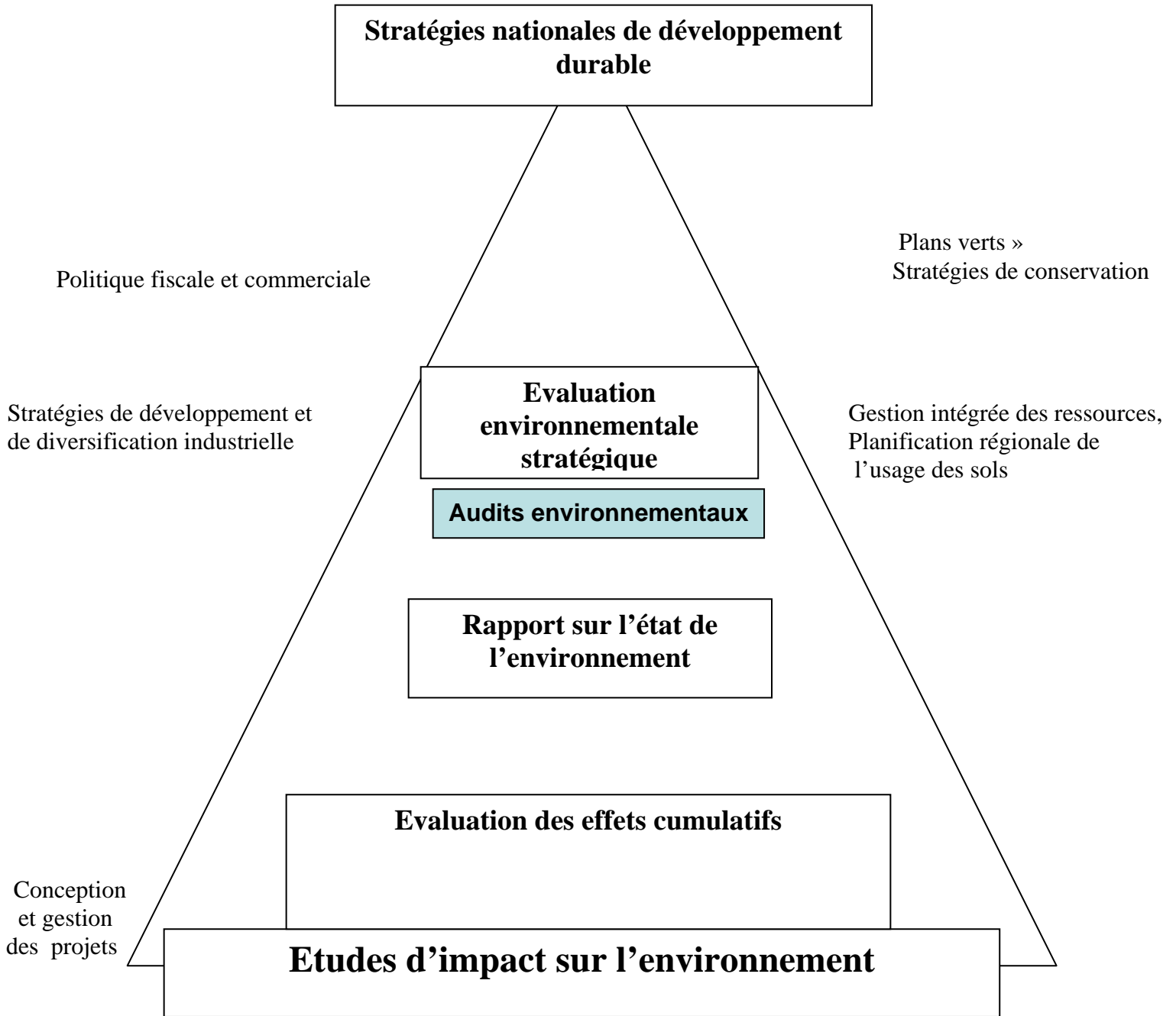


Figure n°1 : objectif global du projet

2. Bilan des activités

La réalisation du projet a permis de mener à bien les activités suivantes :

- Constitution d'une base de données sur les projets et programmes environnementaux au Burkina Faso,
- Réalisation d'études hydrologiques sur trois sites miniers, en activité ou en projet d'exploitation, et proposition de plans de gestion des ressources en eaux, avec un outil de gestion cartographique (SIG),
- Formation de 20 cadres de différents ministères en audit environnemental
- Réalisation de trois audits environnementaux « pilotes » sur une centrale électrique, une usine de piles et une carrière
- Élaboration d'un guide pratique de réalisation des audits environnementaux, adapté au contexte administratif et industriel burkinabé
- Élaboration du premier rapport national sur l'état de l'environnement au Burkina Faso, en collaboration avec les acteurs institutionnels concernés,
- Organisation de 18 séminaires et ateliers, dans différents domaines de l'environnement, et en associant des services ministériels, des services techniques de collectivités locales, le secteur privé (industriels et bureaux d'études), ainsi que les associations et les ONG
- Adoption des normes de rejets des polluants dans l'air, l'eau et le sol, en collaboration avec les services ministériels compétents,
- Organisation de 7 voyages d'études, en Afrique (Tunisie, Mali, Ghana, Madagascar,) et en Europe (Belgique, France)
- Organisation de stages de courte durée à l'étranger sur des thèmes spécifiques (droit de l'environnement, gestion des déchets, pollution atmosphérique ...)
- Élaboration et validation du Plan d'Action National d'Education Environnementale pour le Développement durable (PANEED)
- Participation à la rédaction du décret sur les études d'impact sur l'environnement et mise en œuvre d'un programme de promotion et de développement des EIE auprès des acteurs publics et privés,
- Organisation de journées d'information sur les EIE dans les régions du Burkina et pour le secteur privé en partenariat avec la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Ouagadougou
- Développement de la communication en environnement à destination du grand public, des élus et des associations : articles de presse, émissions de radio, pièce de théâtre ...
- Démarrage d'un projet « comptabilité environnementale » en collaboration avec le PNUD

Ces activités ont été menées selon le programme établi, mais avec des adaptations des délais de réalisation ou des lieux de réalisation, après accord du comité interministériel de Pilotage.

Au fur et à mesure que les tâches se terminaient, les rapports correspondants étaient fournis aux services compétents. Certains rapports ont fait l'objet d'une approbation plus formelle, comme le premier rapport sur l'état de l'environnement, qui a été approuvé par M. le Premier Ministre du Burkina Faso, et distribué aux instances nationales et internationales. D'autres rapports, comme le guide des audits environnementaux, ont uniquement été diffusés auprès d'acteurs techniques.

3. Principaux enseignements

La durée relativement longue du projet, trois ans, a permis d'atteindre l'ensemble des objectifs qui avaient été fixés à celui-ci dans les termes de référence.

Ceci a été notamment possible grâce à l'excellente collaboration qui s'est instaurée entre les experts nationaux et internationaux, et surtout grâce à la très forte implication des acteurs institutionnels, des associations et du secteur privé.

Mais, il faut noter le rôle essentiel du Chef de projet burkinabé pour motiver les partenaires institutionnels, organiser les collaborations entre secteurs public et privé, diffuser les informations et les résultats obtenus.

Le problème essentiel que nous avons rencontré est la lenteur des processus décisionnels, sans doute imputable à un travail interministériel et à la sensibilité des enjeux concernés (développement de l'activité minière). Ceci était compensé par un fort intérêt de l'ensemble des acteurs des secteurs publics et privés pour l'environnement. Cet intérêt c'est manifesté lors des stages de formations, ainsi que lors des journées d'information, où le secteur privé a manifesté ces attentes et ses besoins. Nous avons notamment apprécié le dynamisme des chambres consulaires (Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat) et des syndicats professionnels pour débattre des processus et des enjeux environnementaux.

Les médias locaux, et en particulier les radios locales et la télévision nationale, ont joué un rôle essentiel dans la diffusion des informations sur la réalisation du projet et sur les résultats obtenus. Ils constituent un relais indispensable pour sensibiliser et informer les populations locales aux problèmes environnementaux. Compte-tenu de leur compétence et de leur savoir-faire, ils sont très motivés pour remplir ce rôle.

L'insuffisance en moyens humains et financiers dans les services ministériels a été un des freins à la mise en œuvre de notre projet. En effet les équipes ministériels qui participaient au projet comprenait une à trois personnes, selon les ministères, et devaient faire face à une charge de travail assez importante ; les délais pour les consulter sur un document de travail, ou pour les réunir sur une tâche, étaient généralement assez long, même si chacun faisait un maximum d'effort. De plus, des mutations, ou de nouvelles affectations, ont perturbé le fonctionnement du travail en équipe.

Il faut cependant reconnaître la grande motivation des participants institutionnels au bon déroulement de ce projet environnemental, et leur forte implication dans sa réussite. Leur compétence et leur dévouement pour mener à bien ce travail méritent d'être relevé .

Nous espérons que l'ensemble de ces outils, et la stratégie mise en place, permettront au Burkina Faso de progresser dans la mise en œuvre d'un développement durable.